

masse dans les syndicats, les ouvriers les plus exploités comme les ouvriers les plus conscients nous enseignent eux-mêmes le dégoût du syndicalisme, il est véritablement criminel, et d'un anti-léninisme flagrant, de leur prêcher l'entrisme syndical en donnant soi-même l'exemple. Les marxistes-léninistes doivent être, comme le dit Lénine, là où sont les masses, c'est-à-dire en dehors des syndicats.»

Disons que pour le moins Badiou exagère dans la sévérité de sa sentence.

D'autant qu'à notre avis son analyse ne résiste pas à une connaissance plus poussée d'une réalité présente concernant le rapport des masses ouvrières au syndicalisme. Ce qui, fort légitimement, dégoûte de plus en plus nombre de travailleurs, et notamment les plus avancés, ce n'est pas le principe du syndicalisme, mais la manipulation des syndicats par les réformistes (ce n'est pas nouveau) et par les social-fascistes. En fait il y a une situation qui se place dans le droit prolongement des luttes séculaires entre deux voies, entre deux lignes, entre deux idéologies au cœur même de la classe ouvrière en France : il y a remontée du courant révolutionnaire prolétarien, dans une lutte tout aussi acharnée qu'en d'autres temps, avec le vieux courant réformiste et conservateur sur lequel s'appuie maintenant les dirigeants social-fascistes.

Renoncer à ce combat, est-ce juste ? Mais sans doute les camarades de l'U.C.F.M.L. nous répondront qu'ils n'y renoncent pas, et que simplement ils l'envisagent autrement, à partir de la constitution de « noyaux » révolutionnaires seuls en mesure de promouvoir le grand courant de masse révolutionnaire.

Ici, sans pédanterie ni chicane, qui ne seraient pas de mise entre militants se réclamant des mêmes objectifs, et surtout, ce qui est, à nos yeux, d'une importance extrême, d'une analyse très convergente de la situation actuelle, nous demandons à Badiou et aux militants de l'U.C.F.M.L., surtout aux militants ouvriers des « noyaux » d'entreprise : sur quelle pratique concrète, sur quel bilan d'expérience concrète vous appuyez-vous ? Nous ne demandons qu'à en prendre connaissance.

Nous ne pensons pas que l'on puisse tirer des événements de 1968 la conclusion que vous en dégagez. Il n'est pas question de nier qu'une minorité de travailleurs a alors pris conscience de la trahison révisionniste ; avec d'autres, certes, nous avons nous-mêmes contribué à cette prise de conscience. Mais de là à se convaincre qu'il s'est agi d'un courant massif, il y a une distance qu'un examen concret des faits ne permet pas de franchir. Le rejet massif du révisionnisme moderne est effectivement intervenu en 1968 chez les étudiants, dans les milieux intellectuels, nous en sommes parfaitement convaincus. Et nous savons aussi la légère récupération du P.C.F. dans ces milieux intervenue depuis lors.

Mais dans la classe ouvrière, la réalité du mouvement n'a pas eu pour caractère principal ou de masse l'anti-syndicalisme. Qu'un certain nombre d'ouvriers d'avant-garde aient déchiré leurs cartes de la C.G.T., dans des cas particuliers et précis, reste un fait. Mais cette attitude n'a pas été le fait dominant du vaste mouvement de grèves qui a déferlé sur l'ensemble du pays. Les syndicats se sont renforcés quantitativement (et certes nous ne proclamons pas que, sous l'empire du révisionnisme et du réformisme, ce soit là un résultat positif !), en nombre de sections syndicales et en nombre d'adhérents. Voici, à cet égard, les chiffres fournis par la C.G.T. dont on peut mettre en cause la véracité mais non point la tendance dont nous avons pu constater de nombreuses confirmations.

Dans « *Le Peuple* », organe officiel de la C.G.T., n° 833-834, du 16 novembre 1969, on peut relever, à la page 21, les indications suivantes :

— au XXXVI^e Congrès, tenu en juin 1967, la C.G.T. se réclamait de 10.314 syndicats avec un effectif global de 1.942.523 adhérents (voir aussi « *Le Peuple* », n° 779.780, du 1^{er} juillet 1967, page 12) ;

— au XXXVII^e Congrès, tenu fin 1969, est indiqué qu'à la fin 1968 il y avait 13.808 syndicats, et le rapport de la Commission des mandats précisait : « *Lors des événements de 1968 : 400.000 adhésions, pour l'essentiel des jeunes, mais aussi de femmes, d'ingénieurs, cadres, techniciens, immigrés ; créa-*

tion de 3.494 syndicats nouveaux ; création de milliers de nouvelles sections syndicales ; formation d'unions locales dans une centaine de nouvelles localités... » ;

— à ce XXXVII^e Congrès, fin 1969, l'effectif global indiqué est de 2.301.453 adhérents.

D'autres sources de renseignements existent :

— l'ouvrage « *La C.G.T.* » d'André Barjonet (Le Seuil), publié fin 1968, fournit, pages 64 et 65, des précisions qui corroborent le total indiqué pour la période antérieure à mi-juin 1968 ;

— dans « *Les Syndicats en France* » (Le Seuil, 2^e trimestre 1975), Jean-Daniel Reynaud se livre à un examen critique des statistiques avancées par les confédérations elles-mêmes, mais confirme la « *très probable augmentation réelle* » des effectifs syndiqués à la C.G.T. et à la C.F.D.T. entre 1961 et 1970 (fourchette certes très large, mais comportant l'année 1968 qui nous intéresse).

D'autre part, Badiou insiste sur l'affaiblissement ininterrompu de l'aspect « *de masse* » des syndicats. Voici donc les chiffres généralement connus sur les effectifs des confédérations syndicales réactionnaires en cause depuis 1967 :

1 ^o Source C.G.T.	
36 ^e Congrès, juin 1967 :	1.942.523 adhérents
37 ^e Congrès, juin 1969 :	2.301.453 adhérents
38 ^e Congrès, avril 1972 :	2.170.267 adhérents (étant précisé que la comptabilité n'est pas achevée)
39 ^e Congrès, juin 1975 :	pas de chiffre, mais les effectifs suivants sont rappelés :
	1970 : 2.333.056 adhérents
	1971 : 2.327.637 adhérents
	1972 : 2.318.120 adhérents
	1973 : 2.339.857 adhérents.

2^o Source Jean-Daniel Reynaud, dans « *Les Syndicats en France* » :

— Congrès C.F.D.T. de 1973 : 725.000 adhérents en 1972 ;

— fixe le pourcentage de syndiqués en France entre 20 et 25 % des salariés,

« et probablement vers 22 ou 23 % » ;

— l'indice de progression de la syndicalisation à la C.F.D.T. passe de 100 en 1958 à 130 en 1964 et 162 en 1971 ;

— le seul reflux sensible de la syndicalisation à la C.G.T. est intervenu en 1956, quand la Fédération des Métaux a approuvé l'intervention des forces soviétiques en Hongrie ;

— l'auteur conclut son étude (page 142) par cette affirmation : « Un renforcement des syndicats est en cours ».

3^o Précisons enfin que dans « *L'Humanité* » du 27 juin 1975, en page 6, figure un pavé dont le titre proclame « *Les deux tiers des syndiqués C.G.T. ont adhéré depuis 1968* ». Cette indication résulterait d'un sondage I.F.O.P. réalisé à la veille du 39^e congrès de cette Confédération.

4^o Par ailleurs, la participation aux élections professionnelles reste très élevée, sauf cas tout à fait exceptionnel.

En conclusion sur ce point, nous ne pensons pas que la thèse de « *l'anti-syndicalisme ouvrier* » s'appuie sur quelque fondement ou tendance véritablement solide, du moins pour l'instant. De toute façon, même si les tendances indiquées par l'article se révélaient exactes, nous n'en déduirions pas qu'il n'y a pas d'autre issue pour les ouvriers révolutionnaires prolétariens que de se retirer des syndicats. Parce que rien ne nous semble vraiment convaincant dans la démonstration avancée par nos camarades, quand nous la mettons en balance avec notre bilan basé sur une expérience concrète accumulée depuis plus de dix ans, dans la lutte menée sur la base de notre mot d'ordre « *Arracher la classe ouvrière au révisionnisme moderne* ».

Enfin, dans un quatrième paragraphe, Badiou appuie sa théorie de « *l'anti-syndicalisme ouvrier* » sur la « *fidélité dialectique à la III^e Internationale* ». Il proclame d'emblée : « *Nous avons déjà vu qu'Engels envisageait sereinement que les communistes puissent se passer complètement des syndicats* ». Oui, il y a la citation de mai 1890 que nous avons déjà rapportée et à laquelle on pourrait opposer nombre d'autres citations accordant aux syndicats une considération,